

Rennes : 40 clandestins occupent une église en toute impunité

Le 28 avril, une quarantaine de migrants se mirent à occuper l'ancienne église Saint-Marc, dans le quartier de Villejean, à Rennes.

Ces étrangers en situation irrégulière : des Caucasiens, Mongols et Africains, ont pris possession des lieux depuis, appuyés par les militants de l'association « Un Toit c'est un Droit ! ».

Etant donné le fait que cela fait plus de six mois que 4 militants de Génération Identitaire, mis en examen après l'occupation du chantier de la mosquée de Poitiers, se voient interdire la participation à toute activité du mouvement identitaire et doivent aussi pointer chaque semaine dans un commissariat, nous pouvons estimer à juste titre que l'association « Un Toit c'est un Droit ! » devrait subir la même sévérité de la part de la Justice.

Le diocèse regrette, par ailleurs, les « méthodes employées » : « Forcer les lieux pour entrer, c'est dommage. »

Rappelons également que le collectif avait déjà occupé le 16 mars, l'église Saint-Aubin à Rennes sur la place Sainte-Anne, pour éviter que des migrants soient mis à la rue.

De plus, la loi Française prévoit une amende de 3750 € et 3 ans d'interdiction du territoire pour toute personne qui séjourne de manière irrégulière sur le territoire.

Nous pourrions également demander à juste titre que soit ouverte une enquête pour manifestation non autorisée, mais ce qui est le plus regrettable, c'est surtout de voir que

derrière la vitrine humaniste de cette association proche du Front de Gauche, se cache une utilisation **politique** des migrants...

Michel Barton